

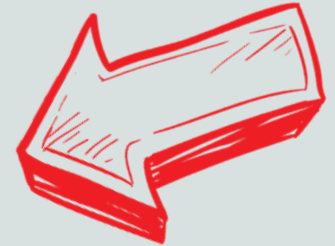


SYNDICAT NATIONAL
DES PERSONNELS CIVILS
FORCE OUVRIÈRE
DE LA GENDARMERIE



Du 30 novembre au 6 décembre 2018

Election des MEMBRES DES COMMISSIONS D'AVANCEMENT POUR LES PERSONNELS À STATUT OUVRIER - CAPSO (EX CAO)



Une instance décisive pour vos avancements !

Le Syndicat National des Personnels Civils **FORCE OUVRIERE** Gendarmerie (SNPC/FO Gendarmerie) est la première force syndicale représentative au sein des Commissions d'Avancement pour les Personnels à Statut Ouvrier (CAPSO). Le SNPC/FO Gendarmerie est le seul syndicat capable de présenter des listes complètes au sein des 7 CAPSO qui seront constituées au sein de la Gendarmerie Nationale.

C'est grâce à notre présence au plus près des agents que nous sommes en mesure de proposer et de veiller à la cohérence en matière d'avancement lors des réunions pré-établissement, en amont des commissions.

QUI COMPOSE LES CAPSO ?

Les commissions d'avancement sont présidées par les commandants de régions zonales et constituées d'un nombre égal de représentants de l'administration et de représentants du personnel.

QUEL EST LE RÔLE DES CAPSO ?

- l'avancement d'échelon et de groupe au choix, à l'ancienneté ou à l'essai professionnel ;
- le choix du mode d'accès au groupe supérieur ;
- les changements de profession ;
- les nominations en qualité de chef d'équipe ;
- avancement de groupe suite à formation qualifiante.

Fort de son expérience et de sa parfaite connaissance du statut ouvrier, seul le syndicat Force Ouvrière a été en mesure de proposer et de gagner des avancées significatives en termes d'évolution statutaire.



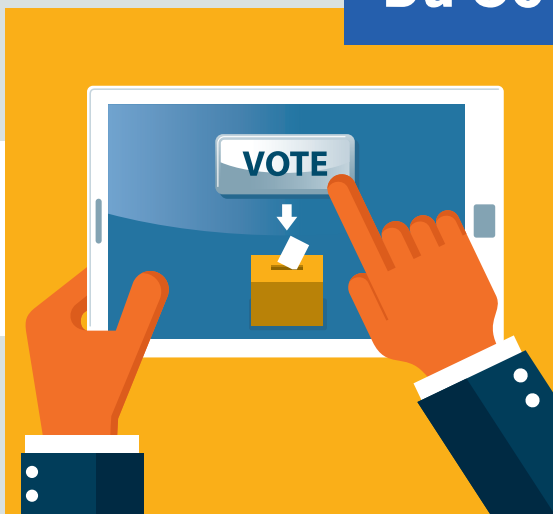
FORCE OUVRIÈRE A OBTENU AU NIVEAU MINISTÉRIEL :

- le reclassement des ouvriers de l'État et chefs d'équipe groupes IVN et V au groupe VI ;
- la création d'un 9^e échelon dans chaque groupe de rémunération ;
- la création de nouveaux groupes sommitaux (HGN-HCD) ;
- une nouvelle base de calcul pour la prime de rendement.

SUR LE PÉRIMÈTRE GENDARMERIE LE SNPC/FO A OBTENU :

- le changement de profession jardinier en jardinier paysagiste et de mécanicien en mécanicien diéséliste pour un meilleur déroulé de carrière ;
- le rattachement des ouvriers de l'Etat ultra-marins à la CAPSO Île-de-France ;
- être consulté systématiquement lors de l'attribution des primes de chefs d'équipe pour chaque CAPSO.

Du 30 novembre au 6 décembre 2018



RENOUVELEZ VOTRE CONFIANCE AU SEUL SYNDICAT APTE A DÉFENDRE VOTRE DÉROULEMENT DE CARRIÈRE

